

La forêt de Mayenne

Chiffres clés
2025

De grands massifs forestiers privés,
des conditions de croissance favorables

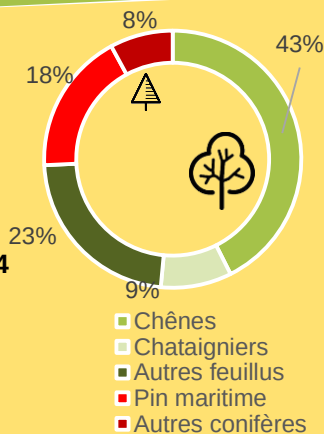


51 000 ha,
10% du territoire

Surface en
augmentation :
+ 50% depuis 1984



95 %
de forêt privée



Source : IGN 2025

Avec ses **10 % de surfaces forestières**, la Mayenne est un département peu boisé par rapport au taux de boisement au niveau national (32 %). Il s'agit principalement de peuplements feuillus (chênes et châtaigniers) mais on trouve également des peuplements de douglas. La **superficie forestière progresse** régulièrement de par la déprise agricole mais également les projets de boisements.

La forêt est moins **morcelée que celle des autres départements ligériens**. Elle appartient néanmoins à plus de **11 800 propriétaires**, dont 3 % possède près de 60 % de la surface forestière.

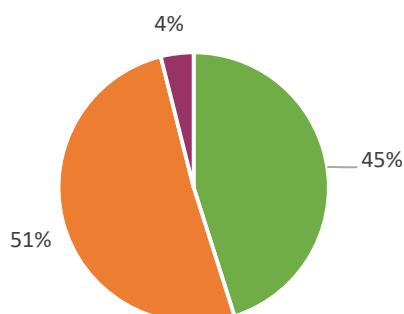
Les forêts et leur gestion

Les **documents de gestion durable (DGD)** sont des outils à la disposition des propriétaires privés devant les aider à gérer durablement leur patrimoine forestier.

Selon leur surface de propriété, ils peuvent utiliser l'un ou l'autre de ces outils :

- le **Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)** pour les plus petits propriétaires ;
- le **Plan Simple de Gestion (PSG)**, possible à partir de 10 ha et obligatoire à partir de 20 ha.

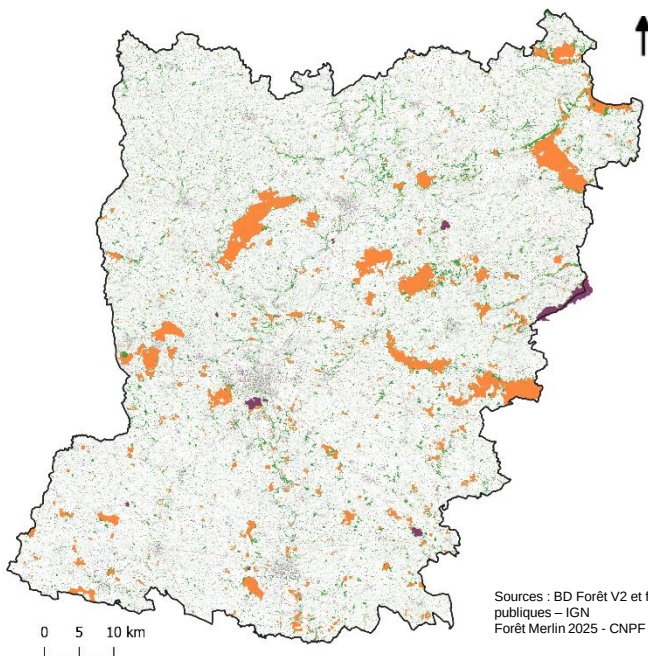
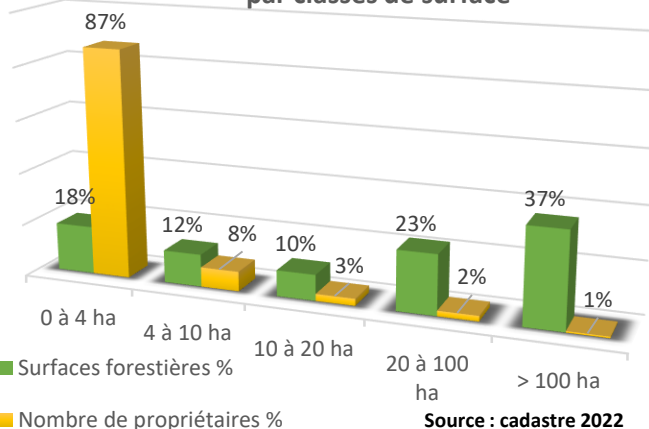
- Forêts privées sans DGD
- Forêts privées avec DGD
- Forêts publiques



Les documents de gestion durable, agréés par le CNPF, guident les propriétaires forestiers vers une gestion multifonctionnelle : la production de bois, la protection de la biodiversité et les fonctions sociales (loisirs-nature) sont analysés et pris en compte dans la gestion.



Répartition des forêts et propriétaires
par classes de surface



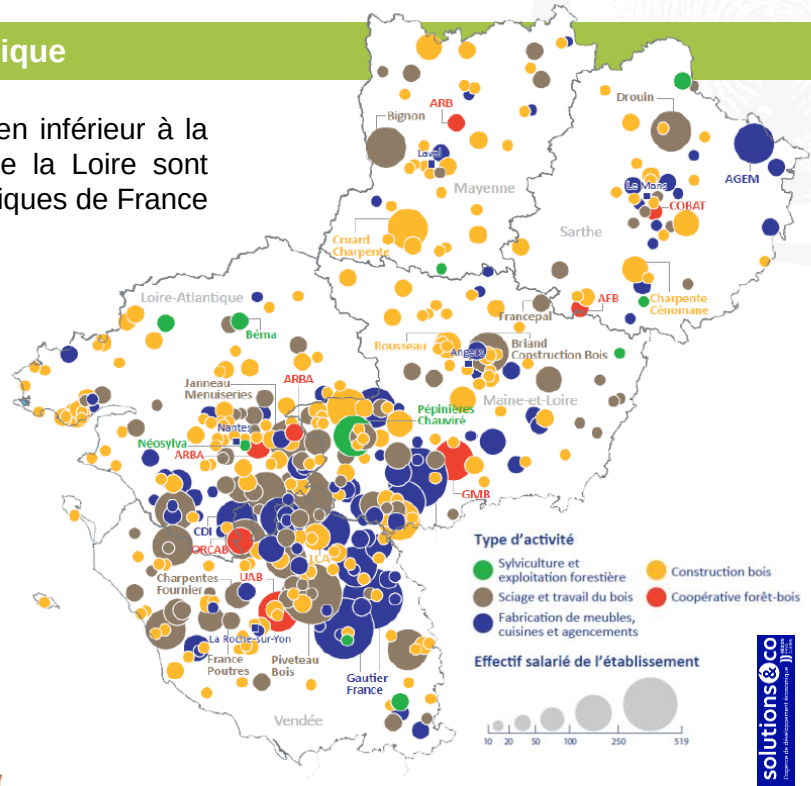
Sources : BD Forêt V2 et forêts publiques – IGN
Forêt Merlin 2025 - CNPF

Les atouts de la forêt mayennaise

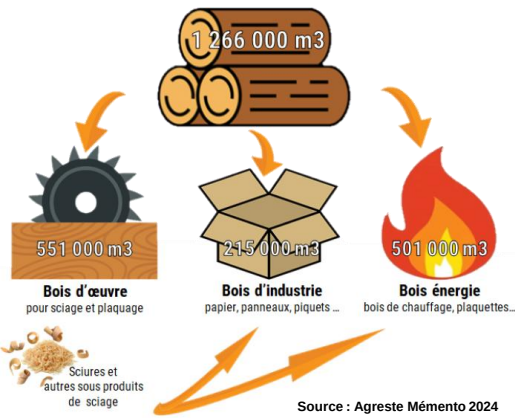
Une filière bois locale dynamique

Malgré un taux de boisement bien inférieur à la moyenne nationale, les Pays de la Loire sont parmi les régions les plus dynamiques de France en ce qui concerne la filière bois.

On remarque une concentration marquée de ces acteurs dans le sud de la Loire Atlantique et du Maine-et-Loire ainsi que dans le Nord de la Vendée.



Volume de bois récoltés en Pays de la Loire en 2024



Les établissements de la filière Bois (10 salariés et plus)

Sur les **19 000 salariés** de la filière régionale, **1 381** travaillent sur le département, chiffres auxquels s'ajoutent les nombreux artisans, auto-entrepreneurs et micro-entreprises du secteur (Solutions&Co 2025).

Des stations forestières favorables

Les sols de Mayenne, majoritairement limoneux, sont favorables à la croissance forestière. Par ailleurs, l'influence océanique limite l'impact du changement climatique sur la santé de la forêt.

A l'échelle régionale, la filière prélève environ **60 % de la production biologique nette**.

Production biologique	6,7 m ³ /ha/an (+/- 0,4)
Prélèvements de bois	3,8 m ³ /ha/an (+/- 1,1)
Mortalité des arbres	0,6 m ³ /ha/an (+/- 0,2)
Bilan des flux	2,2 m ³ /ha/an (+/- 1,2)

Synthèse des flux forestiers sur les Pays de la Loire

Source : IGN inventaires 2020-2024

Un espace précieux pour la biodiversité

Les espaces bocagers et forestiers forment un continuum, une trame verte permettant la propagation de nombreuses espèces et participant au caractère remarquable des paysages mayennais. Le maintien de ces surfaces et leur bonne gestion sont donc primordiaux pour la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables.

Le département compte **7 sites Natura 2000**, dont la forêt de Multonne et la Corniche de Pail et une partie des Alpes Mancelles.

